

Compte-rendu CAP Locale du 20/11/2012

Liste d'aptitude de C en B

Caen le 21/11/2012

Principe :

Que ce soit pour le passage de C en B ou de B en A, les volumes de liste d'aptitude dépendent du Plan de Qualification Ministériel. Tous les dossiers ne peuvent donc pas être validés une même année, même si le chef de service vous a noté « Excellent ».

Ne sont retenus et proposés à la Centrale que les dossiers classés « *Excellents* » par la Direction.

Sont également pris en compte, le grade et l'échelon, la date d'entrée dans l'échelon, la notation, le parcours professionnel, l'aptitude au grade supérieur ainsi que l'âge. Dans le détail, la mobilité fonctionnelle et géographique reste un critère indispensable pour la Direction.

La Direction :

Contrainte par les potentialités budgétaires, la Direction est donc chargée par la centrale de lui indiquer les tous meilleurs dossiers par ordre de priorité. Les chefs de service se réunissent pour défendre leurs candidats. Il ressort de ces discussions une liste provisoire des agents classés « *Excellents* » qui a été publiée sur Ulysse 14 le 13/11/2012.

La Direction liste également les dossiers classés « *Très Bons* » et « *A Revoir* ».

Votre syndicat :

Solidaires Finances Publiques ne se permet pas de faire des comparaisons entre les dossiers des postulants. C'est pourquoi nous ne discutons **jamais** sur les dossiers déjà classés excellents. Par contre, nous défendons les agents des deux autres listes pour faire évoluer leur dossier. Nous cherchons à faire remonter le classement des autres dossiers.

Notre rôle est de favoriser une accession plus rapide des postulants au grade souhaité et de vous informer suite à la CAP Locale des suites réservées à votre dossier.

Lors de la CAP Locale devant examiner le projet de Liste d'aptitude de C en B proposé par la Direction, les élus de **Solidaires Finances Publiques** Calvados ont défendu et évoqué **33** dossiers d'agents qui nous avaient donné mandat sur un total de 104 dossiers d'agents classés « *Très Bons* » ou « *A revoir* ».

Par leur crédibilité et leur sens de la défense reconnue par la Direction, **les élus de Solidaires Finances Publiques Calvados ont réussi à faire remonter :**

- **1 agent initialement « A revoir » en « Excellent » ;**
- **2 agents initialement « Très Bon » en « Excellent »**
- **2 agents initialement « A revoir » en « Très bon »**

A savoir également que les élus de **Solidaires Finances Publiques** Calvados ont fait enregistrer par la Direction (Inscription au Procès-Verbal) l'excellence de nombreux dossiers classés actuellement « *A revoir* » pour que ceux-ci soient, dès l'année prochaine, reconnus au minimum comme « *Très Bon* ».

Les potentialités maximum indiquées par la Direction sont de : 8 agents pour la filière fiscale et 11 agents pour la filière Gestion Publique. Toutefois, **suite à notre intervention**, la Direction a accepté d'abonder la liste des « *Excellents* » à 9 agents (+1) pour la filière fiscale et à 13 pour la filière GP (+2).

Rappel important : Un dossier en liste d'aptitude est un dossier qui se prépare **très en amont**. Dès les entretiens d'évaluation puis lors de la notation, il est rappelé aux agents d'être très vigilants. Comme chaque année, nous rappelons aux agents de prendre contact avec **Solidaires Finances Publiques** pour examiner leur notation et les conseiller dans le suivi de leur dossier.

Vos élus ont également dénoncé la situation inique des agents nouvellement intégrés à la DRFIP du Calvados qui n'ont pas pu postuler à la liste d'aptitude. En effet 3 années de notation au sein de la DGFIP sont nécessaires pour prétendre à la liste d'aptitude.

Les élus en CAP Locale (Cadre B) :

- Aleth EL MOUSSAOUI – SIE Caen Nord (Enregistrement)
- Cédric CHANCEY – SIE Caen Ouest